

**Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR  
Service Alternance - DFTLV  
05.59.40.78.90  
alternance@univ-pau.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarier(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier  
Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

En 1re année de BUT : Connectez-vous sur le site PARCOURSUP entre mi-janvier et mi-mars. Remplissez les informations en ligne. La procédure d'admission se déroule de la manière suivante : Étude du dossier complété sur PARCOURSUP (notes de première, de terminale et lettre de motivation). Classement des candidats en fonction de leur dossier scolaire par un jury composé d'enseignants du département. Sont particulièrement regardés : les notes de mathématiques et de physique, les matières technologiques, les appréciations sur la capacité de travail, les appréciations sur le savoir-être du candidat, le projet professionnel du candidat. Convocation des candidats à un entretien de motivation. Les résultats définitifs sont communiqués fin mai – début juin. En 2e année de BUT : Pour les étudiants ayant validé un bac+2 scientifique (L2, BTS...), une admission est possible en 2e année, après étude du dossier. Les candidatures s'effectuent en ligne sur le site CANDIUT.

**Prérequis pédagogiques :**

En BUT1, sur Parcoursup avec un bac général (options scientifiques recommandées), un bac STI2D (SIN recommandé), un bac pro cybersécurité, informatique et réseaux, électronique (excellence recherchée), un titre équivalent. Accès direct à la formation en 2ème et 3ème année avec un des diplômes suivants : • BTS (SIO, CIEL/IR, CIEL/ER) • BUT 1 ou 2 (GEII, Info, MMI...) • Bac+2 équivalent Le BUT est également ouvert à la formation continue pour les personnes justifiant d'une expérience professionnelle (VAPP) et à la procédure VAE, sur demande auprès de la DFTLV. Compétences requises : un niveau correct en mathématiques et en physique, une appétence pour les matières technologiques, une capacité de travail régulier, un esprit logique, méthodique et rigoureux, un attrait pour les manipulations techniques, un niveau raisonnable en anglais est souhaitable et apprécié, un niveau raisonnable en français est souhaitable et apprécié (notes de bac)

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Proposé par l'IUT des Pays de l'Adour, le BUT Réseaux et Télécommunications s'articule autour de 5 blocs de compétences. 3 d'entre-eux sont des compétences communes à tous les métiers de la filière : - Administre les réseaux et l'Internet, dans lequel seront abordées toutes les technologies liées à la configuration et à l'administration des réseaux informatiques, locaux, d'entreprises ou étendus. - Connecter les entreprises et les usagers, permettant d'acquérir toutes les connaissances nécessaires au choix et à la mise en place des infrastructures de communication (cuivre, fibre optique, 4G, 5G, 6G, liaisons satellites,...) et au traitement du signal qu'ils véhiculent. - Créer des outils et applications informatiques pour les R&T, dans laquelle les rudiments de l'administration des systèmes et des services seront dispensés, ainsi que les techniques de programmation d'outils spécialisés. A ces compétences fondamentales s'ajoutent 2 blocs de compétence spécifiques au parcours PILPRO : - Mettre en œuvre des projets techniques et réglementaires des R&T dans son activité - Gérer des activités réseaux et télécommunications en termes organisationnels, relationnels, financiers et commerciaux. Ces blocs recouvrent les compétences suivantes : • Expertiser un réseau d'opérateur • Concevoir et dimensionner une évolution d'un réseau d'opérateur • Gérer intégralement un chantier, tant sur les aspects techniques (R&T, Génie Civil), qu'organisationnels (sous-traitants) • Maîtriser et respecter les textes et réglementations complexes régissant la concurrence des opérateurs de télécoms et le génie civil • Exploiter efficacement les techniques de communication • Mettre en œuvre les techniques de vente et de négociation commerciale

**Contenu et modalités d'organisation**

Tronc commun à tous les parcours • Fondamentaux des réseaux • Fondamentaux des télécommunications • Fondamentaux de l'administration système • Fondamentaux de la programmation • Compétences transversales (expression, communication, anglais...) Spécialité parcours PILPRO (à partir du BUT 2) • Mettre en œuvre des projets techniques • Faire de la veille technologique • Maîtriser les enjeux des nouvelles technologies • Faire preuve de vision stratégique sur le marché des R&T • Négocier et sélectionner des fournisseurs • Gérer une équipe • Maîtriser la réglementation des R&T Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) • 600 heures de mise en situation • Projets en groupe, en autonomie à réaliser à court ou moyen terme Le volume horaire global (enseignements et projets tutorés, soit 2600 heures) est distribué de manière homogène sur les 3 années. Alternance possible dès la 2ème année, obligatoire en 3e année

Parcours de formation personnalisable ?	Oui	Type de parcours	Non renseigné
---	-----	------------------	---------------

**Validation(s) Visée(s)**

**BUT spécialité réseaux et télécommunications parcours pilotage de projets de réseaux - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)**

**Et après ?****Suite de parcours**

Métiers • Chargés d'affaires chez un opérateur télécoms • Chargés d'études et d'implantation du réseau d'un opérateur • Chef de projet réseau... Poursuite d'études (sous réserve d'admission) : Bac+3 (après BUT 2) : licences pro, Bac+5 : master (après BUT2), écoles d'ingénieurs (après BUT 2 ou 3)

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00648020	du 01/09/2026 au 31/08/2028	Mont-de-Marsan (40)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR	Non éligible		